

Prérequis de la formation

- Soit être titulaire du diplôme d'État relatif aux fonctions d'animations ou de diplômes reconnus équivalents
- Soit être titulaire du DEJEPS spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau III dans le champ de l'animation enregistré au RNCP
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau II enregistré au RNCP
- Soit justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 2400 heures minimum

CERTIFICATION

Validation par bloc de compétences (Unité capitalisable)

Date - durée - lieu

Date : 1 session par an

Durée* : 323 heures en e-learning, 315 heures en structure

* À titre indicatif et en fonction des profils

Lieu : Accès e-learning dans le monde entier

Tarifs

3 976 € NdT

FORMATION CONTINUE PROFESSIONNELLE

Objectifs

- Fédérer les différents partenaires dans la conception d'un projet de développement en lien avec les valeurs de l'éducation populaire
- Concevoir des démarches participatives et d'éducation populaire
- Accompagner les instances élues dans la formalisation de projets de développement
- Analyser les enjeux des territoires pour y inscrire l'action de la structure
- Concevoir les axes de formation des acteurs de la structure ou du projet de développement
- Organiser des actions de formation de formateurs, dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

Publics

- Stagiaires issus du mouvement sportif (associations, entreprises, collectivités)
- Stagiaires issus du secteur jeunesse (collectivités et associations)
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap sous réserve des conditions réglementaire

Moyens pédagogiques

- Formation Ouverte à Distance (FOAD)
- Stage en structure

Descriptif

Secteur d'activités : Sports/Éducation

Le DESJEPS est un diplôme professionnel délivré par l'État de niveau II (Bac+3 et 4). Il est enregistré au RNCP et permet l'enseignement contre rémunération.

Structuration du diplôme

UC1 – Être capable de construire la stratégie d'une organisation de secteur

UC2 - Être capable de gérer les ressources humaines et financières de l'organisation de secteur

UC3 - Être capable de diriger un projet de développement

UC4 - Être capable d'organiser la sécurité dans le champ d'activité

Mentions

Direction de structure et de projet sportif